

Projet de réinsertion sociale avec des groupes confessionnels



Aumônerie communautaire de Montréal

Réponse à la consultation sollicitée par M. Louis Leblanc

Mai 2020

**Réponse à la consultation sollicitée
par M. Louis Leblanc**

2

**Projet de réinsertion sociale avec des groupes
confessionnels**

Aumônerie communautaire de Montréal

2745, Avenue Charlemagne

Montréal (Québec)

H1W 3T1

1145187507 (27 octobre 1995)

Lucie Gravel, présidente

Laurent Champagne, coordonnateur

Table des matières

| | |
|--|----|
| Introduction | 4 |
| Mission et objectifs | 5 |
| Notre identité | 6 |
| Proposition de contrat | 10 |
| Projet de réinsertion sociale avec des groupes communautaires | 13 |
| Annexe 1a – Organigramme-Mission | 14 |
| Annexe 1b – Organigramme-Réseau | 16 |
| Annexe 2 – Budget | 18 |
| Annexe 3 – Les organismes partenaires | 19 |
| Centre de services de justice réparatrice (CSJR) | 19 |
| Corporation Jean-Paul Morin (CJPM) | 21 |
| Corporation Entrée libre | 24 |
| Mouvement Communitas | 25 |
| Réintégration sociale en santé mentale | 26 |
| Centres d’hébergement Résidence René Gagnon et Maison ACM | 27 |
| Présence Compassion | 28 |
| Relais Famille | 30 |
| Annexe 4 - Coordonnées des organismes | 31 |

Introduction

Nous vous présentons dans ce document notre proposition de contrat pour les années financières de 2021 à 2026.

Notre Projet de réintégration sociale des groupes communautaires et confessionnels est composé d'organismes, de communautés de foi et de bénévoles qui interviennent en tout premier lieu auprès de la personne judiciairisée, de sa famille et des personnes victimes au moment de la réintégration sociale de celle-ci. Ce projet s'inspire de l'approche en justice réparatrice et voit donc à promouvoir un engagement à triple volet – **Prévention, Intervention, Réparation**. (Réf. Contrat ACC Annexe A 2.2).

Le réseau des organismes du Projet de réintégration sociale des groupes communautaires et confessionnels du grand Montréal est sous le leadership de l'Aumônerie communautaire de Montréal. Cette dernière exerce un rôle de catalyseur et qui agit en étroite collaboration avec le Service correctionnel du Canada (SCC). Ce réseau adhère à la double mission du SCC – **Sécurité et Réintégration**, soit de « contribuer à la sécurité publique en incitant activement et en aidant les délinquants à devenir des citoyens respectueux des lois, tout en exerçant sur eux un contrôle raisonnable, sûr, sécuritaire et humain »¹.

Ce réseau offre un continuum de services en réintégration sociale et en intégration progressive au sein de communautés de foi qui joue un rôle fondamental dans les domaines spirituel, religieux, psychologique et affectif. Il assure également le soutien lié aux préoccupations d'ordre médical, incluant celui en matière de santé mentale et de toxicomanie, la recherche d'hébergement et les programmes d'entraide, l'accès à la collectivité ainsi qu'à différents groupes de mentorat ou autres formes de soutien. (Réf. Contrat ACC Annexe A 3.3).

Lucie Gravel, présidente
Laurent Champagne, coordonnateur

¹ Gouvernement du Canada. (2020, 14 mai). *Énoncé des valeurs du SCC*. Notre mission <https://www.csc-scc.gc.ca/a-notre-sujet/006-0026-fra.shtml>

Mission et objectifs

MISSION

En continuum de l'Aumônerie carcérale, l'ACM œuvre à la réintégration sociocommunautaire de personnes judiciairisées et l'accompagnement des personnes touchées par le crime dans la perspective d'une justice réparatrice. (*Réf. Contrat ACC Annexe A 3.1*).

5

OBJECTIFS

- Orienter ces personnes vers des organismes confessionnels et communautaires qui pourront répondre à leurs besoins, leur fournir un accueil adéquat et un accompagnement respectueux. (*Réf. Contrat ACC Annexe A 4.1 c*).
- Créer des lieux d'accueil, de soutien et de partage, pour ces personnes et les membres de leur famille.
- Susciter la création de services innovateurs qui pourront répondre à leurs différents besoins physiques, spirituels, religieux, psychologiques, affectifs.
- Promouvoir le rétablissement des relations brisées par l'acte criminel.
- Sensibiliser la société à l'importance de l'aide à accorder à ces personnes.
- Faciliter la collaboration et le soutien entre les organismes du réseau. (*Réf. Contrat ACC Annexe A 4.2 a), b) et c*).
- Protéger la société en freinant la récidive.
- Bâtir une société plus harmonieuse et sécuritaire.

Notre identité

Notre définition des communautés de foi / communautés de base

L'humain au cœur de notre action

Nous formons une communauté de base, de foi et de vie avec les détenus en démarche de responsabilisation et de réparation, les ex-détenus en transition, les bénévoles et les coordonnateurs du PRSGC.

Nous formons une large communauté visant à les soutenir dans leur réintégration sociale et communautaire. La société en général est malheureusement peu ouverte à former communauté avec des personnes ayant été judiciairisées. Ces dernières sont souvent exclues, seules. Nous jouons donc un rôle suppléant de pères et mères pour les accompagner et pour les aider à devenir d'honnêtes citoyens à part entière. Nos petites communautés de vie sont bien préparées et plus sécuritaires, capables de les recevoir. Nos communautés deviennent pour eux leur seule « famille ».

Notre travail de sensibilisation joue un rôle prophétique dans la société pour qu'elle s'ouvre à l'accueil des ex-détenus et même des victimes et des familles qui sont souvent mises à l'écart par leur entourage.

Nous vivons ensemble l'accueil inconditionnel des personnes, à l'image du Christ toujours à l'affût des besoins profonds des personnes qu'Il rencontrait sur sa route. Dans nos communautés les personnes judiciairisées peuvent se dire et évoluer en vérité et en toute confiance. C'est une sorte de camp de base sur laquelle elles peuvent compter pour poursuivre le cheminement spirituel commencé en prison. Le plus important, ce ne sont pas les mots utilisés pour dire la foi profonde des personnes, mais bien la manière de vivre et d'agir en société. La dimension religieuse peut ne pas être présente, mais la manière de vivre, peut être tout autant évangélique et mue par une profonde spiritualité.

Nos communautés sont ouvertes à toutes les religions et spiritualités, même aux athées qui ont une forme de spiritualité, une foi intérieure qui fait vivre, qui motive leur agir. Nous voulons être inclusifs pour des délinquants qui ont vécu des périodes plus ou moins longues d'exclusion en prison. Chaque communauté de foi multiconfessionnelle célèbre à sa manière par des activités religieuses et spirituelles : eucharisties, études bibliques, cercles de parole inspirés de la spiritualité autochtone, groupes de partage de foi et de spiritualité qui s'incarnent dans la vie de tous les jours. Les représentants autorisés de l'ACM collaborent avec des groupes confessionnels musulmans, bouddhistes, protestants et catholiques.

Nous sommes comme sur le chemin d'Emmaüs, alors que les disciples de Jésus marchaient en sa compagnie sans le savoir, découragés, un peu perdus. Ils ont ouvert progressivement leurs yeux et leurs oreilles, il a fallu beaucoup de temps et beaucoup de respect et d'écoute de la part de Jésus pour qu'ils puissent enfin Le reconnaître. Nous croyons que nous devons prendre ce temps de marcher longuement avec les personnes judiciairisées. Nous ne

sommes pas maîtres du résultat. Certains vont avoir le goût de faire un cheminement de foi au sein d'une confession en particulier. D'autres vont cheminer d'une autre manière. Nous demeurerons pour eux un tissu social fondamental où sont posées des questions de sens.

Nous croyons dans le potentiel de changement de toute personne touchée par le crime, et ce, à cause de la dimension spirituelle de tout être humain. Le respect de la dignité de la personne nous est primordial. C'est quand une personne a retrouvé sa dignité qu'elle peut se rebâtir. Telle est notre conviction. (*Réf. Contrat ACC Annexe A 1*).

7

L'Aumônerie communautaire de Montréal regroupe des organismes qui s'inspirent des valeurs et des pratiques de la justice réparatrice (voir **Organigrammes** à l'Annexe 1). Cette approche s'avère efficiente. Les intervenants et les bénévoles engagés dans l'accomplissement de cette mission permettent d'offrir des services uniques répondant aux besoins de chacun des acteurs concernés. (*Réf. Contrat ACC Annexe A 4.1 c) et d)*).

Nos actions

Notre action concertée cible toutes les personnes touchées par la perpétration d'un geste criminel. Elle permet :

- de soutenir les **détenus et ex-détenus** dans leur processus de réhabilitation et dans le renforcement de leur vie intérieure, spirituelle;
- de les responsabiliser par rapport aux torts causés par leur crime (par exemple, conscientisation aux différentes pertes subies par les victimes et au bris du lien de confiance les liant à leur communauté), etc.;
- de les aider à prendre une part active à la vie sociale et communautaire (par exemple, travailler et respecter les lois). (*Réf. Contrat ACC Annexe A 1*).

Nos actions permettent également de combler plusieurs besoins ressentis par les **victimes** : la réparation des torts subis, retrouver un sentiment de sécurité et être écoutées et entendues. De cette façon, nous les aidons à regagner du pouvoir sur leur vie.

Nos actions se font aussi en lien avec les **familles** des détenus. Ainsi, elles se sentent moins isolées et elles peuvent vivre le plus sereinement possible leur situation sans se laisser détruire par des sentiments de honte, de peur, de rejet et de culpabilité.

Enfin, notre action rend possible le maintien de l'ordre social par la prévention de la récidive et du crime. Ce faisant, notre engagement à avoir une société plus sécuritaire contribue à éviter qu'il y ait d'autres victimes. (*Réf. Contrat ACC Annexe A 2.2*).

Nous travaillons ensemble à recréer le tissu social.

Le caractère unique de nos services

L'engagement citoyen des bénévoles, souvent issus de communautés de foi, représente un atout majeur dans le succès de notre mission. Il constitue aussi un complément inestimable dans l'atteinte de nos propres objectifs de même que ceux avancés par le Service correctionnel du Canada. Le bénévole agit comme un représentant de la communauté. Il ne

peut substituer l'un ou l'autre des agents œuvrant au sein du service correctionnel, mais renchérit la part humaine du processus de réhabilitation sociale.

La compilation des heures de bénévolat pour la période de 2015 à 2020 nous révèle que plus de **37 200** heures ont été consacrées, ce qui donne une moyenne de **694 heures par mois**. Tout au cours de cette période, plus de **800 bénévoles (moyenne de 67 par mois)** offrent généreusement temps et efforts pour se consacrer à différentes tâches reliées à la réintégration sociale et au cheminement spirituel et religieux, que ce soit visites en établissement, activités de groupe en collectivité, accompagnements, ateliers de croissance, intégration à une communauté de foi, etc.

8

En tant que citoyen respectueux des lois, le bénévole représente un modèle social positif auprès des détenus et ex-détenus. Par son implication, le bénévole pose un geste désintéressé et empreint de compassion. Les bénéficiaires de nos services sont impressionnés de voir des personnes qui donnent de leur temps bénévolement et avec beaucoup de motivation pour réaliser notre mission. Cet altruisme amène souvent la personne accompagnée à vouloir réparer et à s'engager socialement, témoignant ainsi des liens renoués avec la communauté.

Pour plusieurs bénévoles engagés dans les organismes membres de l'Aumônerie communautaire, leur implication s'enracine dans la foi d'une des grandes traditions religieuses et cela se révèle un atout pour les détenus qui participent aux activités.

Comme mentionné à maintes reprises, notre Projet de réintégration sociale des groupes communautaires et confessionnels est composé d'organismes, de communautés de foi et de bénévoles. Nos différents partenaires ont développé des liens significatifs et de belles collaborations avec moult communautés de foi ou groupes religieux. Nous n'avons qu'à souligner certains groupes confessionnels tels que : Église cathédrale anglicane de Montréal, Église cathédrale catholique de Montréal, Basilique Notre-Dame, Oratoire St-Joseph, Communauté Ste-Louise-de-Marillac, Communauté St-Albert-Le-Grand, Unité pastorale Saint-Laurent, la paroisse Notre-Dame-de-Lourdes, grand nombre de congrégations religieuses d'hommes et de femmes incluant les communautés musulmanes, hébraïques, bouddhistes et autres. Sans leur soutien, leur collaboration et l'accueil au sein de leur milieu de vie, notre engagement ne pourrait donner le rayonnement actuel.

Des membres du Service correctionnel apprécient grandement le travail des bénévoles et sont à même de voir les changements opérés chez les détenus dans les rencontres de justice réparatrice qui leur sont offertes.

Les répercussions de nos actions

L'accompagnement des détenus et ex-détenus et des victimes d'actes criminels et de leur famille dans leur processus de réintégration sociale et communautaire confère un sentiment de sécurité au sein même de la collectivité. Durant la période de 2015 à 2020, nos actions ont permis de rejoindre plus de **1 500 délinquants**.

Ce travail d'accompagnement permet, tant aux détenus et ex-détenus qu'aux victimes, et aux familles de devenir des personnes actives dans le projet collectif. Elles peuvent

apporter leur pleine part pour un mieux vivre ensemble. Notre réseau devient par le fait même un filet de sécurité communautaire. (*Réf. Contrat ACC Annexe A 4.1 c) et d)*).

La qualité d'accueil offerte par les organismes partenaires de l'ACM, la qualité de notre travail en équipe sont vivement ressenties par les bénéficiaires de nos services. Cet exemple marque souvent un tournant important dans la vie des personnes détenues, victimes et familles. Il ne faut pas sous-estimer l'impact de notre manière de travailler et de vivre ensemble.

La pérennité assurée de nos services ne peut qu'avoir comme unique conséquence la facilitation du maintien de l'ordre social. L'impact de nos services pour toute la société est incontestable. (*Réf. Contrat ACC Annexe A 2.2)*).

Proposition de contrat

Le contexte actuel

L'Aumônerie communautaire de Montréal travaille présentement à mettre en place une proposition de contrat pour les cinq prochaines années afin d'assurer la pérennité de ses organismes partenaires et de protéger l'expertise et les acquis obtenus au fil du temps par tout ce qui a pu se faire et se vivre jusqu'à ce jour au sein de ce *Projet de réintégration sociale des groupes communautaires et confessionnels*.

Depuis quelques années, nous avons subi bien des revers à commencer par d'importantes coupures financières de la part du gouvernement fédéral. Voici un aperçu du financement reçu pour les cinq dernières années financières :

- ❖ **Financement 2011-2012 (Plus de 380 000\$)**
 Subvention : 226 000\$
 Masse salariale 160 000\$
 Aumônier communautaire 80 000\$ provenant du contrat du SCC avec le Diocèse de Montréal
 Coordonnateur Néo-Dep 80 000\$ provenant du SCC (projet Santé mentale)
- ❖ **Financement 2014-2015 (Plus de 300 000\$)**
 Subvention : 142 000\$
 Masse salariale 160 000\$
 Aumônier communautaire 80 000\$ provenant du contrat du SCC avec le Diocèse de Montréal
 Coordonnateur Néo-Dep 80 000\$ provenant du SCC (projet Santé mentale)
- ❖ **Financement 2015-2016 (60 150\$)**
- ❖ **Financement 2016-2017 (60 000\$)**
- ❖ **Financement 2017-2018 (92 400\$)**
- ❖ **Financement 2018-2019 (77 496\$)**
- ❖ **Financement 2019-2020 (78 913\$)**

Force est de constater que *depuis 2011-2012*, nous avons subi une **perte de plus de 220 000\$** de financement annuel en moyenne. Nous avons dû diminuer ou arrêter certains services. Nous avons dû ne plus soutenir monétairement certains partenaires. Nous avons, à contrecœur, licencié l'aumônier communautaire et perdu les services du coordonnateur de Néo-Dep financé par le SCC. Nous continuons un travail acharné afin d'offrir le plus de services possible sur une base bénévole et volontaire, mais l'essoufflement se fait sentir de plus en plus. Nous devons donc chercher avec le gouvernement en place et ses institutions, la collaboration financière nécessaire pour assurer la pérennité du *Projet de réinsertion sociale avec des groupes communautaires et confessionnels*. (Réf. Contrat ACC Annexe A 4.3).

Une voie d'avenir

Afin de répondre à certains besoins d'aide et de soutien de la clientèle visée et d'assurer professionnalisme et pérennité, voici ce que nous proposons :

Poste d'aumônier/intervenant à l'Aumônerie

Nous visons en tout premier lieu à remettre en place un poste permanent et à temps plein d'un aumônier/intervenant à l'Aumônerie communautaire de Montréal. Il est clair que pour assurer une continuité de services dans un champ d'intervention aussi spécialisé et complexe, cela demande une permanence professionnelle intervenant auprès des organismes, des communautés de foi et des citoyens désireux de faire leurs parts pour la réintégration sociale à la fois sécuritaire et empreinte d'humanité.

Un aumônier/intervenant :

- Assure un accompagnement humain et spirituel qui tienne compte du cheminement intérieur de toute personne en réintégration sociale.
- Crée des animations qui favorisent le cheminement spirituel dans un langage adapté et ouvert aux différentes confessions religieuses.
- Assure la communication, la collaboration et le soutien des différents organismes et communautés de foi.
- Travaille à créer de nouveaux liens avec d'éventuels partenaires.
- Assure la supervision et la formation des bénévoles œuvrant dans l'un ou l'autre de nos groupes communautaires.
- Collabore et travaille directement avec les professionnels du Service correctionnel du Canada auprès des détenus et ex-détenus en vue de leur réinsertion. (*Réf. Contrat ACC Annexe A 4.2*).
- Voit à assurer la supervision de nos deux centres d'hébergement - Résidence René-Gagnon et Maison ACM - pour des personnes libérées (libération d'office, conditionnelle ou OSLD) :
 - soutient les hommes au moment de leur libération par une présence, de l'accompagnement et de l'animation de ces milieux de vie;
 - soutient le coordonnateur du Centre de jour René Gagnon - pour des personnes libérées et souffrant de problèmes de santé mentale;
 - assure le suivi avec les bénévoles collaborateurs.

Organismes partenaires immédiats

Nous visons en second lieu le soutien financier de nos partenaires immédiats. Le besoin est toujours là pour soutenir l'engagement de nos cinq organismes partenaires qui demeurent très actifs dans la mission : Mouvement Communitas, Corporation Jean-Paul Morin (CJPM), Centre de service de justice réparatrice (CSJR), Entrée libre et Centre de jour René-Gagnon (CJRG). Ces organismes oeuvrent en réintégration sociale et en justice réparatrice dans la grande région de Montréal tant en milieu francophone qu'anglophone, souvent assistés par des instances religieuses et collaborent avec les établissements carcéraux et les maisons de transitions (voir **Partenaires** à l'Annexe 3). (*Réf. Contrat ACC Annexe A 4.2 a) b) et c)*).

12

Nous aimerions idéalement relancer certains projets avec des organismes partenaires qui ne sont plus soutenus par nous. Nous avons été soutenus par le passé avec une enveloppe globale de plus de 380 000\$. L'option favorisant la réintégration sociale demande de mettre en place un large réseau d'accueil des détenus et ex-détenus dans leur processus de réhabilitation.

Nous ne présentons pas cet aspect dans la présentation de notre proposition de contrat, mais rien ne défend de planifier concrètement un projet plus large car les besoins sont bel et bien présents dans le défi de la réintégration.

Projet de réinsertion sociale avec des groupes communautaires

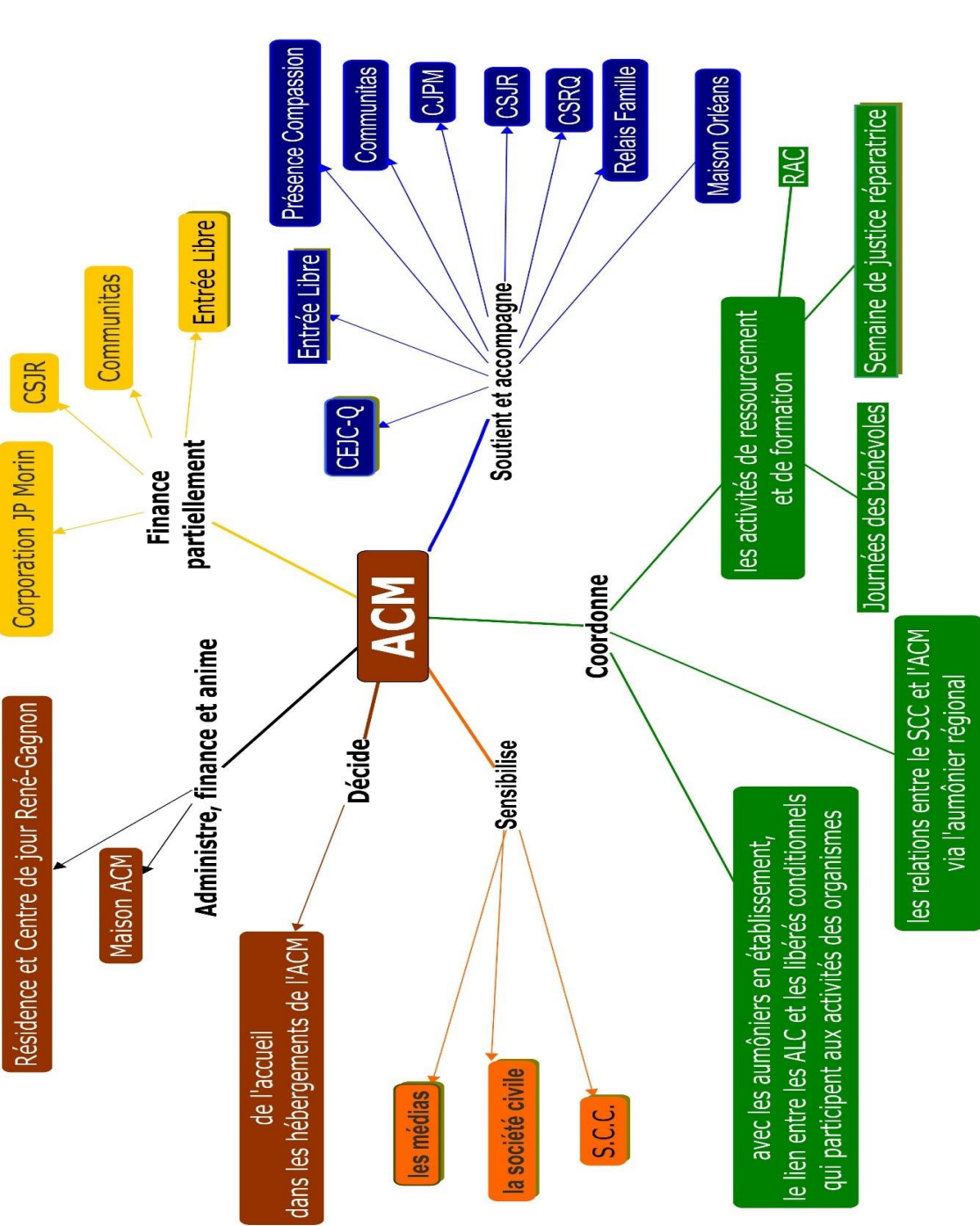
Nous croyons à l'importance d'un réseau solide dans le travail de réintégration sociale et dans la mise en lien avec les communautés de foi, dont nous sommes. La mise en place et la durée d'un tel réseau permettent d'assurer un travail de réhabilitation sécuritaire. Cela devient un filet de sécurité communautaire. Pour ce faire, notre projet veut continuer dans la même ligne de collaboration avec les organismes et les différentes instances gouvernementales et tout particulièrement le SCC. (*Réf. Contrat ACC Annexe A 3.1, 3.2, 3.3 et 3.4*).

13

Notre réseau, avec ses nombreux bénévoles et ses donateurs, se veut une ressource, d'ailleurs des plus précieuses, afin d'assurer la part de la communauté dans la mission de réintégration sociale auprès de ces hommes et femmes incarcérés ou libérés et en voie de réhabilitation.

Votre soutien financier et notre mutuelle collaboration sont promesse de réussite dans ce double effort d'assurer la sécurité au sein de la collectivité ainsi que de promouvoir le retour en société de personnes qui ont commis des délits et qui, sur la voie de la réhabilitation, ont besoin d'accompagnement. Nous désirons faire notre part et offrir un filet de sécurité communautaire.

Annexe 1a – Organigramme-Mission



Organigramme mission ACM

Légende

Au bas de la page : notre énoncé de mission

Au centre : l'Aumônerie communautaire de Montréal exerce différentes actions avec ses projets directs (en brun) et ses partenaires (en bleu). Elle joue un rôle de catalyseur.

En brun : l'ACM administre, finance et anime deux maisons d'hébergement et un centre de jour.

En jaune : L'ACM finance partiellement la Corporation Jean-Paul Morin, le centre de services de justice réparatrice, Communitas et Entrée libre.

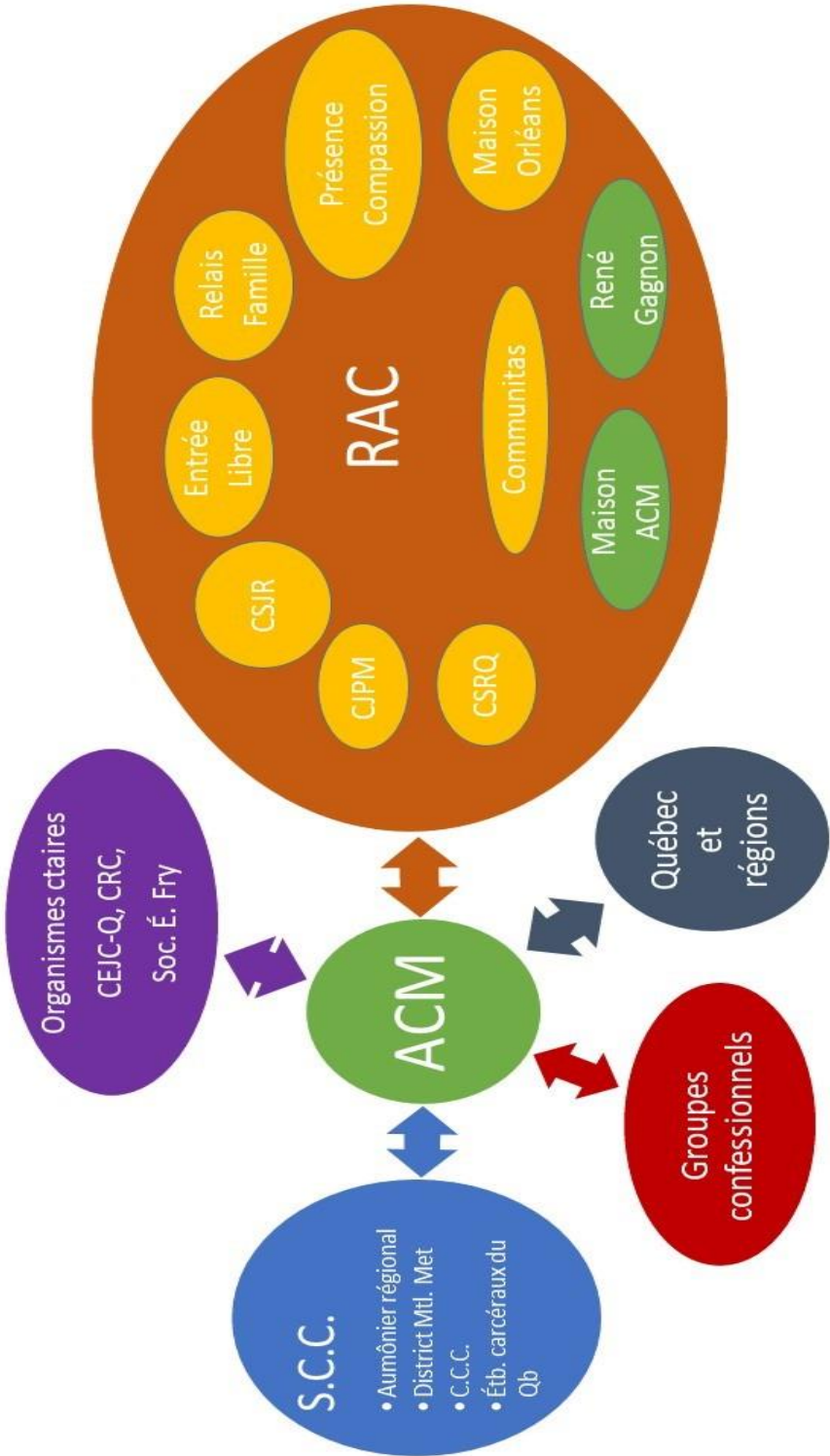
En bleu : ce sont nos partenaires dans la mission. Nous travaillons en réseau pour mieux soutenir les hommes qui sortent de prison ou qui préparent leur sortie. Entrée libre; Relais-Famille; Communitas; CJPM. (Corporation Jean-Paul Morin); Présence-compassion; CSJR.(Centre de services de justice réparatrice); CSRQ (Cercles de soutien et de responsabilité du Québec); Maison Orléans; CEJC-Q. Conseil des églises pour la justice et la criminologie. La description des organismes est sur la *Page ACM*.

En vert : L'ACM coordonne les liens avec les établissements pénitenciers, les relations avec le Service correctionnel du Canada (SCC). Elle coordonne différentes activités de ressourcement et de formation comme la journée des bénévoles, la Semaine de justice et réparatrice, le Réseau des artisans du communautaire (RAC qui regroupe nos partenaires avec qui nous nous ressourçons spirituellement 8 fois/an pour mieux vivre notre mission).

En orange : l'ACM et ses partenaires jouent un rôle de sensibilisation auprès du Service correctionnel (SCC), des médias et la société civile.

Annexe 1b – Organigramme-Réseau

Le réseau de l'ACM



20-05-22

Organigramme réseau ACM

Légende

Depuis 2003, les projets directs (vert) et les partenaires de l'ACM (jaune) se retrouvent pour des temps de formation et de ressourcement pour se soutenir dans une mission commune : la réintégration sociocommunautaire des personnes judiciarisées et l'accompagnement des personnes touchées par le crime dans une perspective de justice réparatrice.

17

Nous travaillons tous en lien avec :

- les instances du Service correctionnel (en bleu) dont les C.C.C (Centre correctionnel communautaire);
- les communautés de foi et les diocèses;
- l'aumônier communautaire de Québec et des autres régions;
- les organismes communautaires, le Conseil des Églises pour la justice et la criminologie-Québec, les CRC (Centre résidentiel communautaire privé) et la Société Élisabeth Fry (pour femmes).

Annexe 2 – Budget

BUDGET ANNUEL POUR 2021-2022

Afin d'atteindre les objectifs décrits dans cette proposition de contrat, nous évaluons nos besoins financiers comme suit :

18

| | |
|---|------------------|
| Masse salariale | 220 000 |
| Activités confessionnelles et sociales | 80 000 |
| Déplacements | 10 000 |
| Frais d'administration | 20 000 |
| | ----- |
| | 330 000\$ |
| | ===== |

Annexe 3 – Les organismes partenaires

Centre de services de justice réparatrice (CSJR) (Fondé en 2001)

Mission

Le Centre de services de justice réparatrice (CSJR) crée des espaces d'expression, d'écoute et de partage entre des personnes touchées par des situations d'abus et de violences, judiciairisées ou non judiciairisées.

Objectif

- **Accompagner** des groupes et des personnes ainsi que des membres de la collectivité qui désirent s'engager dans un processus de justice réparatrice basé sur la rencontre et le dialogue.
- **Soutenir** des personnes ayant subi des abus et des violences individuelles ou collectives dans leur besoin de s'exprimer, d'être reconnues et réparées; ainsi que les auteurs dans leur démarche de responsabilisation et de réparation.
- **Sensibiliser** la collectivité et **susciter sa participation** à la justice réparatrice, dans un but de paix sociale.

Services offerts

Rencontres détenus-victimes

Le CSJR organise des Rencontres détenus-victimes (RDV), en milieu carcéral ou communautaire qui peuvent se vivre en groupes ou en face et se déroulent sur plusieurs semaines.

Rencontres VASE : Vivre après les agressions sexuelles de l'enfance.

L'art libérateur

Le Centre de services de Justice réparatrice propose occasionnellement des activités créatives aux personnes ayant été touchées par un crime (ex. : peinture, écriture, feutrage, courtpointe, photographie...).

Semaine nationale de la justice réparatrice

La 3e semaine de novembre est consacrée à la Semaine nationale de la justice réparatrice au Canada. Le CSJR s'associe à ses partenaires afin de promouvoir la justice réparatrice dans des activités de sensibilisation dans diverses institutions (universités, écoles, pénitenciers, églises...).

Formation et sensibilisation en justice réparatrice

Le CSJR offre des ateliers de sensibilisation à la justice réparatrice et des témoignages d'anciens participants, dans divers milieux communautaires,

universitaires et institutionnels. Des démarches de sensibilisation sont faites dans différentes communautés de foi en accord avec les autorités religieuses concernées. Des collaborations sont établies avec des groupes tels que le Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence.

Partenariats

Le CSJR est membre de l'Association Plaidoyer-Victimes. Il est également partenaire de plusieurs organismes d'aide aux victimes, certains Centres d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) et Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS).

Le CSJR est membre de l'Association des services de réhabilitation sociale du Québec (ASRSQ) et entretient des partenariats avec plusieurs organismes accompagnant des détenu(e)s et ex-détenu(e)s dans leur réintégration sociale.

Le CSJR est également membre du réseau Outils de paix.

Corporation Jean-Paul Morin (CJPM)
(Fondée en 2000)

Mission

La mission de la Corporation Jean-Paul Morin est de créer l'espace permettant de rétablir les liens humains, sociaux et spirituels, là où il y a eu offenses ou délits.

Cette mission s'incarne par l'action de la communauté fondée sur le respect et la dignité de chaque personne, particulièrement de la personne blessée.

Ce rétablissement des liens exige la volonté de regarder ses propres erreurs et le désir profond de panser et de penser la société.

Relation/ Inclusion / Prévention

Le fondement de la Corporation Jean-Paul Morin *s'appuie sur sa propre définition* de la justice réparatrice visant la qualité des rapports humains et l'inclusion dans un réseau de relation.

Il se définit comme suit :

Le fondement de la mission de la Corporation Jean-Paul Morin est l'espace créé permettant de rétablir les liens humains, sociaux et spirituels là où il y a eu offenses ou délits. Il s'incarne par l'action d'une communauté fondée sur le respect et la dignité de chaque personne particulièrement de la personne blessée. Ce rétablissement des liens s'actualise dans des démarches de prévention, de conscientisation, d'éducation, de représentation, de réparation avec comme toile de fond le désir profond de penser/panser la société.

Les objectifs généraux et spécifiques

La Corporation Jean-Paul Morin est un organisme à but non lucratif fondé en octobre 2000. Selon la Charte, nos objectifs se formulent ainsi :

- Soutenir en réinsertion sociale des détenus, des ex-détenus, ainsi que l'accompagnement de leurs familles et de leurs proches.
- Sensibiliser la société à l'accueil et au respect des marginaux.
- Promouvoir la Justice réparatrice.
- Accroître la responsabilisation, la prise en charge et l'autonomie du délinquant.
- Diminuer les risques de récidive.

Valeurs fondamentales

- La dignité et le caractère sacré de tout être humain.
- Respect, authenticité et transparence dans les relations.
- Le soutien, la compassion et l'éducation afin que le délinquant puisse tendre vers la conscientisation, l'autonomie, la responsabilisation et la réparation.

Les services offerts

- **Atelier de justice réparatrice pour détenus et libérés.** Cet atelier se veut une démarche de 8 à 10 rencontres avec des offenseurs (détenus ou libérés) et des membres de la communauté (bénévoles). La démarche permet au participant de prendre conscience de l'impact du délit et de l'incarcération dans sa vie personnelle, dans celle de ses proches et dans celle de ses victimes.
Le spécifique de cet atelier réside dans le fait que les participants s'inscrivent sur une base libre et volontaire et n'obtiennent aucun gain au niveau de leur plan correctionnel. Les gains se situent sur le plan humain. Nous avons toujours une grande liste d'attente. Comme ce ne sont pas des ateliers imposés, leur motivation est sincère et intrinsèque. Cette démarche se fait en groupe et aussi en individuel.
- **Groupe de partage mensuel en collectivité Diorao.** Groupe mensuel composé de 10 détenus escortés, de libérés, de bénévoles formés et encadrés, de la coordonnatrice et des aumôniers qui se retrouvent afin d'échanger sur des sujets à caractère psycho spirituels. Ce perfectionnement personnel permet, aux détenus qui s'apprentent à faire un retour dans la collectivité, de reprendre contact graduellement avec la communauté et de mettre en pratique les habiletés acquises dans les programmes institutionnels. Ils développent par la même occasion leurs valeurs prosociales ainsi qu'un réseau d'appartenance, d'entraide et de soutien.
- **Assistance et soutien.** Des libérés sont accompagnés dans la collectivité après leur libération, certains depuis quelques mois et d'autres depuis quelques années. Les rencontres sont généralement hebdomadaires et peuvent aussi être mensuelles selon les besoins. Entre les rencontres, les bénévoles se rendent disponibles via des appels téléphoniques.
Nous offrons support dans ces différents champs d'action : dépannages occasionnels et référence à des ressources spécifiques, déplacements, soutien lors de ruptures amoureuses ou difficultés relationnelles, soutien pour la prévention de la récidive dans le cycle d'offense ou de toxicomanie.
- **Atelier « Le Tremplin » démarche en justice réparatrice :** à l'intention des familles de détenus, axé sur la résilience visant l'affirmation et la reprise de pouvoir sur leur vie.
- **Atelier « Le Phare » démarche sur les relations affectives :** visant à clarifier les différents types de relations interpersonnelles ainsi que leurs dysfonctionnements.
- **Célébration dans la collectivité :** célébration eucharistique mensuelle dans la collectivité sous forme de partage de la Parole. Cette rencontre est composée de détenus escortés provenant de pénitenciers à sécurité minimum, de libérés, de membres de la communauté (bénévoles formés et accrédités). Suivi d'un dîner communautaire en collaboration avec la Maison Orléans à Montréal.
- **Kiosques d'informations, causeries et conférences.**
- **Présence en milieu carcéral.**
- **Formation, perfectionnement et ressourcement des bénévoles.**

Nos collaborateurs :

- L'Aumônerie communautaire de Montréal.
- Le Café le Signet.
- Le Centre de service de justice réparatrice.
- Les Cercles de soutiens et responsabilités du Québec.
- La Maison Orléans.
- L'Association des services de réhabilitations sociale du Québec.
- La Société des Missions-Étrangères à Laval.
- Communauté St-Albert-Le-Grand de Montréal.

Corporation Entrée libre (Fondée en 1987)

Mission

Entrée libre est une activité où des personnes incarcérées, des personnes en maison de transition, libérées, bénévoles, aumôniers de prisons et gens de la communauté se rencontrent tous les jeudis du mois, de septembre à juin, pour aborder ensemble des thèmes aussi variés que la réintégration sociale, les difficultés quotidiennes reliées à la libération, la spiritualité, etc.

24

Objectifs

- Permettre aux personnes incarcérées ou libérées de poursuivre les cheminements entamés en incarcération.
- Favoriser la création de liens significatifs entre les personnes incarcérées ou libérées et la collectivité y compris les communautés de foi.
- Poursuivre le cheminement de la personne incarcérée ou libérée, tant sur le plan spirituel que moral. (Un temps d'intériorité et de prière lors des soirées de rencontres).
- Soutenir la personne incarcérée dans sa préparation du retour en société en fournissant conseils et aide dans les démarches qui seront nécessaires.
- Ressourcement spirituel annuel avec des bénévoles, des représentants de communautés de foi et des participants d'établissements carcéraux et des ex-détenus en collectivité.

Mouvement Communitas (Fondé en 1999)

Mission

La mission de Communitas est d'aider les personnes libérées à majorité anglophone à bien se réintégrer dans la communauté. Nous travaillons en accord avec les principes de la justice réparatrice pour une collectivité sûre, grâce à l'accompagnement et la réintégration des ex-détenus. Un lien privilégié est établi avec la communauté de la paroisse cathédrale anglicane de Montréal.

25

Objectifs

- Répondre aux besoins de ceux qui sont ou ont été sous mandat correctionnel institutionnellement ou dans la communauté.
- Être une voix informée sur les questions de justice et des services correctionnels.
- Établir et maintenir des liens avec des alliés et des partenaires importants incluant les communautés de foi.
- Largement promouvoir le travail de Communitas au bénéfice de ceux que nous servons.
- Accueillir les prisonniers dans la communauté et les accompagner dans leur transition.

Services offerts

- Lieu d'écoute.
- Groupes de réintégration.
- Visites en milieu carcéral.
- Accompagnement pour transport.
- Conférences.
- Discussions/initiatives de justice réparatrice.
- Ressourcement.
- Rencontres - Chapelle en prison avec des bénévoles.
- Open Door - Rencontres sociales hebdomadaires avec des bénévoles, ex-détenus, détenus approchant leur libération et citoyens (inclut un moment spirituel, une présentation, une discussion et un temps de socialisation).
- Table Talk - Lieu de rencontre tous les vendredis à midi pour partager un repas et parler ouvertement sur les défis et accomplissements de réintégration.
- Movie Night - Visionnent des films mensuellement, suivi de discussion.

Réintégration sociale en santé mentale (Fondé en 2006)

Centre de jour René Gagnon

Mission

La mission du Centre de jour René Gagnon est de travailler de concert avec les intervenants de *l'Initiative de santé mentale en communauté* (SCC). Il offre aux détenus et ex-détenus (établissements, maisons de transition) à l'approche ou à l'arrivée de l'étape de la mise en liberté, un service de présence, d'accompagnement et d'orientation en vue de leur réintégration sociale.

Objectifs

Offrir aux détenus en perfectionnement personnel (service à la collectivité) et aux ex-détenus des maisons de transition et des bureaux de libération un accompagnement spirituel en communauté et un lieu d'appartenance où ils peuvent s'orienter et reprendre une place dans la société.

Répondre aux divers besoins d'orientation, d'accompagnement et de suivi d'ex-détenus du CRSM (centre régional de santé mentale) en réintégration sociale aux prises avec une problématique de santé mentale et de tout autre ex-détenu souffrant d'isolement.

Services offerts

- Centre de jour ouvert les lundis et mercredis.
- Une journée communautaire hebdomadaire pour la pratique des habiletés sociales (les bonnes manières) et d'activités ludiques pour favoriser le développement personnel et spirituel.
- Journée communautaire de réintégration avec l'atelier de courtepoinTE afin de redonner à la communauté des plus pauvres comme geste de réparation.
- Accompagnement spirituel et counseling par des intervenants et bénévoles formés.
- Moment de réflexion spirituel et religieux lors des repas du midi.

Centres d'hébergement Résidence René Gagnon et Maison ACM (Autofinancés)

Mission

La mission des résidences est de donner un lieu où vivre à des libérés qui n'ont pas encore les aptitudes ou les moyens financiers pour s'installer seuls dans un appartement. Ce sont des gens encore sous mandat fédéral ou en surveillance de longue durée qui profitent des services d'hébergement soit comme dépannage, soit à long terme.

27

Objectifs

En lien avec les agents de libération, aider les résidents à bien fonctionner en société avec un minimum de surveillance. Les maisons sont des lieux sécuritaires dans des quartiers résidentiels de qualité où il fait bon vivre et qui permettent de sortir la prison des êtres institutionnalisés jour après jour. L'objectif majeur est la préparation afin d'atteindre une pleine autonomie.

Services offerts

- Présence régulière d'un intervenant, en personne ou par téléphone.
- Aide à faire un plan budgétaire permettant de devenir plus responsable.
- Préparation à un nouveau départ en homme libéré.
- Possibilité de fréquenter le centre de jour et de profiter des services.
- Counseling.
- Lien privilégié établi avec la communauté paroissiale Ste- Louise-de-Marillac : bénévolat avec les paroissiens, St-Vincent de Paul, participation aux services religieux, jardin communautaire, moments de réflexions religieuses lors des repas du midi, célébrations de Noël, Pâques et autres.

Présence Compassion (Fondé en 2001)

Présence Compassion est une œuvre sociale et pastorale de la paroisse Notre-Dame de Montréal. Elle est un partenaire de l'Aumônerie communautaire de Montréal depuis 2001.

Notre mission et objectif

Nous offrons des rencontres individuelles et des activités de groupe pour les personnes qui vivent en situation de précarité au centre-ville de Montréal. Nous intervenons auprès des personnes en situation d'itinérance, ainsi qu'auprès des ex-détenus et des détenus en voie de libération. Nous avons pour objectif de faciliter leur réintégration sociale en améliorant leurs conditions de vie en tenant compte des quatre dimensions humaines : physiologique, psychologique, sociale et spirituelle.

Notre spiritualité

Présence Compassion aide les personnes de toutes religions chrétiennes et non chrétiennes. Présence Compassion pose comme postulat que l'expérience spirituelle est un besoin essentiel pour chaque être humain en crise et en quête de sens. Fort de sa mission et de sa culture, Présence Compassion propose à ceux et celles qui en ressentent le besoin des services et des activités spirituelles inspirées de la tradition chrétienne.

Nos services et activités

Interventions sociales et pastorales

Nous rencontrons principalement les personnes dans la rue ou celles qui sont en lien avec le Service correctionnel et l'Aumônerie communautaire de Montréal. Nous leur apportons de l'écoute, un soutien psychosocial et spirituel, de l'accompagnement et des références, un accueil dans nos locaux pour des rencontres individuelles et de groupe ainsi que des visites à domicile et à l'hôpital.

La Table des invités

Depuis octobre 2012, à chaque jeudi après-midi de 14h00 à 15h00, l'équipe de Présence Compassion est à la place Émilie-Gamelin pour offrir aux gens une collation autour d'une table conviviale. La Table des invités est un moment de détente, où l'on prend le temps d'être ensemble. Toute personne est la bienvenue à cette table. On vise la diversité des bénévoles et des invités, avec le souci de réunir les citoyens et les marginaux.

Air de liberté

À quelques reprises, de juin à octobre, Présence Compassion propose aux personnes en situation de précarité de sortir du centre-ville pour aller se ressourcer dans la nature dans

d'autres parcs, situés principalement sur l'île de Montréal ou en périphérie.

Repas de Noël, de Pâques et d'Action de grâce

À chaque année, Présence Compassion organise de grandes fêtes accompagnées d'un repas fraternel rassemblant une cinquantaine de personnes qui reçoivent nos services où des détenus font le service aux tables avec les bénévoles.

29

Paraliturgie du Vendredi saint

Présence Compassion participe à la cérémonie du Vendredi saint auprès de croyants en animant la Passion du Seigneur à la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes. Plusieurs personnes de l'entourage de Présence Compassion participent à la cérémonie dont les bénévoles de Présence Compassion ainsi que des détenus de deux établissements carcéraux fédéraux accompagnés de leurs aumôniers. La participation d'ex-détenus apporte un espoir quant à leur réhabilitation possible dans la société.

Participation au travail terrain en collaboration avec Sentier Urbain.

Présence Compassion, en collaboration avec Sentier Urbain, a mis en place un projet de pré-employabilité qui vise la mobilisation et l'affiliation de personnes en situation de précarité, en les initiant à des tâches agricoles pour contribuer au verdissement des Jardins Gamelin et à l'embellissement de leur milieu de vie. Cette activité a lieu de fin mai à fin septembre. Présence Compassion apporte un soutien aux participants (parfois ex-détenus) et leur remet des cartes-cadeaux en guise de participation au projet. Une partie des récoltes de l'été est distribuée les jeudis à la Table des invités.

Temps de ressourcement spirituel

Deux fois par mois, nous animons un temps de ressourcement spirituel s'inspirant de la foi chrétienne. Une dizaine de personnes participent aux rencontres.

Café partage

Un lundi par mois, nous animons un café partage où les participants (détenus et autres) sont invités à échanger sur différents thèmes.

Relais Famille (Fondé en 1998)

Mission

Relais Famille a pour mission d'offrir aide et soutien aux familles de personnes judiciarisées.

30

Objectif

- accompagner les familles tout au long de la judiciarisation de leur proche;
- dans un lieu de réconfort, d'informations et d'échanges entièrement confidentiel et exempt de jugement, les soutenir dans leur besoin d'être écoutées et entendues;
- sensibiliser la communauté et les instances gouvernementales à l'impact de l'incarcération sur les familles ayant un proche incarcéré.

Services offerts

- Écoute téléphonique partout au Québec.
- Informations et références.
- Rencontres individuelles sur rendez-vous.
- Accompagnements vers des établissements de détention.
- Activités récréatives pour toute la famille.
- Soupers-répit.
- Groupes de partage.
- Atelier d'écriture et d'art thérapie.
- Ateliers d'introspection.
- Conférences d'information.

Annexe 4 - Coordonnées des organismes

Aumônerie communautaire de Montréal et Maison ACM

M. Laurent Champagne, coordonnateur
Téléphone (514) 978-8881
Courriel : acmontreal@hotmail.com
Site internet : <http://aumcommtl.com>

31

Centre de services de justice réparatrice

Mme Estelle Drouvin, coordonnatrice
Téléphone (514) 933-3737
Courriel : csjr@csjr.org
Site internet : www.csjr.org/

Corporation Jean-Paul Morin

Mme Chantal Lusignan, coordonnatrice
Téléphone (514) 209-2176
Courriel : corporationjpm@gmail.com
Site internet : corporationjeanpaulmorin.org

Entrée libre

M. Laurent Champagne, président
Téléphone (514) 978-8881
Courriel acmontreal@hotmail.com
Site internet : www.entreeelibremtl.com

Mouvement Communitas

Mme Monika Barbe Welzel, coordonnatrice
Téléphone (514) 244-6147
Courriel info@communitasmontreal.org
Site internet : www.communitasmontreal.org

Centre de jour René-Gagnon & Résidence René-Gagnon

M. Richard Bonetto, coordonnateur
Courriel maisonrenegagnon@gmail.com
Téléphone : (514) 779-5145

Présence Compassion

M. Daniel Paradis, Aumônier laïc de la rue
Responsable de Présence Compassion
Téléphone (514) 502-9844
Courriel : presencecompassion@hotmail.ca

Site internet : www.presencecompassion.com

Relais-Famille

Mme Sophie Maury

Coordonnatrice/intervenante psychosociale

Tél. Montréal: (514) 419-6632

Tél. sans frais (Canada): 1 (855) 419-6632

Courriel : info@relaisfamille.org

Site internet : www.relaisfamille.org